

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :  
Ville d'ETAIN – Hôtel-de-Ville – Place J.B. ROUILLON 55 400 ETAIN

Correspondant : Mr le Maire de la Ville d'ETAIN

Procédure de passation : Marché négocié selon articles 35.I 5°, 65 et 66 du Code des marchés publics

Objet et Lieu d'exécution du marché : Construction d'une Salle de Judo et d'une Salle Handi-Sport – Surface de 545 m<sup>2</sup> - Rue du Stade à ETAIN 55 400

Nombres et consistance des lots :

- Lot 1 – DEMOLITIONS
- Lot 2 – VRD / GROS-OEUVRE
- Lot 3 – CHARPENTE METALLIQUE
- Lot 4 – COUVERTURE / BARDAGE
- Lot 5 – MENUISERIE EXTERIEURE (alu., acier)
- Lot 6 – MENUISERIE INTERIEURE
- Lot 7 – PLATRIERIE / ISOLATION / FAUX-PLAFONDS
- Lot 8 – PEINTURE / CARRELAGE / SOLS SOUPLES
- Lot 9 – PLOMBERIE SANITAIRE / CHAUFFAGE / VENTILATION
- Lot 10 - ELECTRICITE

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:

1. Prix des prestations: 40 %
2. Délais de réalisation: 30 %
3. Valeur technique de l'offre: 30 %

Modalités de remise des candidatures : les entreprises individuelles ou groupements d'entreprises intéressés par cette consultation devront faire parvenir leur dossier de candidature à: Ville d'ETAIN Hôtel-de-Ville – Place J.B. ROUILLON 55 400 ETAIN - Construction d'une Salle de Judo et d'une Salle Handi-Sport Rue du Stade à ETAIN 55 400

Documents à fournir: Le candidat devra obligatoirement fournir une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des marchés publics conformément aux dispositions des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 et de l'article 29 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et le citoyenneté des personnes handicapées ainsi qu'une attestation sur l'honneur concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionné à l'article L 323-1 du Code du travail.

Fournir obligatoirement les documents et renseignements mentionnés aux articles 44 et 45 du Code des marchés publics:

- lettre de candidature (DC 4);
  - déclaration du candidat (DC 5);
  - attestation sur l'honneur certifiant que le candidat est à jour de paiement au regard de ses cotisations sociales et fiscales au 31 décembre 2007;
  - copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
  - attestations d'assurances en cours de validité;
  - joindre le document justifiant des pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise;
  - en cas de groupement de prestataires, chacun des membres du groupement devra obligatoirement fournir tous les justificatifs et attestations demandées. Ces mêmes conditions sont applicables aux sous-traitants;
  - références sur des travaux de même nature réalisés au cours des 5 dernières années;
  - en application de l'article 16-III du Code des marchés publics, le marché ne pourra être attribué qu'au(x) candidat(s) retenu(s) que sous réserve, qu'il produise, dans les 8 jours, les pièces prévues aux articles R 324 ou R 324-7 du Code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le(s) candidat(s) a satisfait à ses obligations sociales et fiscales (DC 7 ou volet 2 des Impôts, URSSAF) au 31 décembre 2007.
- Les formulaires DC 4, DC 5 et DC 7 sont disponibles gratuitement à l'adresse suivante:  
<http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/dc/imprimescd.dc4.rtf, dc5.rtf, dc7.rtf>

Date limite de réception des candidatures : le Lundi 28 Avril 2008 à 17 H 00 au secrétariat de la Ville d'ETAIN Hôtel-de-Ville – Place J.B. ROUILLON 55 400 ETAIN

Délai de validité des offres : 90 jours

Procédures de recours :

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nancy 5 place de la Carrière CO n° 38 54036 NANCY  
tél. 03 83 17 43 43 – fax03 83 17 43 50 – email: greffe.ta-nancy@juradm.fr

**Introduction des recours:**

- Avant la conclusion du marché (référé pré-contractuel) article 1551-1 du Code de Justice Administrative
- Dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (autre recours) article R421-3 du Code de Justice Administrative

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Greffe du Tribunal Administratif de Nancy 5 place de la Carrière CO n° 38 54036 NANCY  
tél. 03 83 17 43 43 – fax03 83 17 43 50 – email: greffe.ta-nancy@juradm.fr

Renseignements complémentaires :

- Ville d'Etain – Mr PATON DGS tél.: 03 29 87 10 35
- Lots 1, 3 à 8 - G.PROT architecte dplg tél. 0 953 357 396
- Lot 2 – bet BETIB tél. 03 82 23 11 11
- Lots 9 et 10 – bet SINGLER tél. 03 83 25 76 49

Date d'envoi de l'avis à la publication :  
le 4 avril 2008